

Participation à l'enquête publique préalable à la construction de l'École Normale Supérieure (ENS) de Cachan sur le site « Paris-Saclay »

A l'attention de : Fabien GHEZ, commissaire enquêteur ; Mairie de Gif-sur-Yvette

Un projet anti-démocratique

Le projet Paris-Saclay apparaît de plus en plus anti-démocratique : après plusieurs votes négatifs d'instantes représentatives des corps d'enseignants et/ou de chercheurs et de personnels techniques et administratifs de plusieurs établissements (voir les déclarations en annexe), s'est ajouté en avril 2015, l'avis négatif à l'unanimité de la commission d'enquête publique CDT (Contrat de Développement Territorial) Saclay-Sud.

Cet avis contre la mise en œuvre du projet en l'état actuel du dossier fait suite au travail important, technique et documenté, de nombre d'organisations de représentants des habitants et de défense de l'environnement.

Voici les points qui ont conduit à la décision de la commission d'enquête publique : dossier incomplet, obsolète et comportant des erreurs matérielles ; danger sur le cadre de vie et le patrimoine naturel existant, manque de concertation avec les acteurs locaux, dont les conseils élus.

Inquiétudes sur la pertinence du projet, inquiétudes sur l'avenir des personnels de l'ENS de Cachan

En tant qu'organisation syndicale, les sections FSU de l'ENS de Cachan se soucient de la défense des personnels et de la pérennité de l'emploi. On nous dit que des « bâtiments de haut niveau demanderont du personnel de haut niveau » et les doutent les plus grands planent aujourd'hui sur la disponibilité à temps de transports efficaces pour rejoindre le site du Moulon où doit être construite la nouvelle ENS de Cachan. Il semble donc que Paris-Saclay soit véritablement une opération de darwinisme social qui éliminera la part des enseignants/chercheurs et personnels qui ne pourront s'y adapter. Le darwinisme supposerait cependant de garder les « meilleurs » éléments, ce qui semble loin d'être garanti. En effet, demain disparaîtra la proximité avec Paris qui est un attrait souvent mentionné par beaucoup de personnes voulant travailler ou étudier à l'ENS de Cachan. Nous avons organisé un sondage au printemps 2014 pour connaître l'avis des personnels et usagers de l'École sur le déménagement.

En voici les résultats pour l'ensemble des personnels, toutes catégories confondues, et des étudiants ayant participé, soit au total 286 personnes :

- 40,9 % étaient défavorables au déménagement de l'ENS Cachan
- 35,7 % favorables
- 23,4 % n'avaient pas encore fait leur opinion

Outre des questions précises, le sondage comportait aussi un espace d'expression libre. Voici quelques extraits de ce que les gens ont écrit :

De la part d'enseignant-chercheurs

« A l'heure des moyens modernes de communication, ce déménagement n'a aucun sens. La mutualisation ne vise que des économies d'échelle qui à terme seront préjudiciables au bon fonctionnement de l'école (exemple : la bibliothèque dont on sait déjà qu'elle sera trop petite). Les élèves apprécient la petite taille du campus actuelle, son cadre, sa proximité de Paris, Saclay en comparaison est un repoussoir. J'espérais que cette connerie "sarkozienne" finirait avec son mandat, hélas... »

« Etre proche de Paris est un vrai avantage (envié par de nombreuses universités de province) pour être au coeur de l'effervescence scientifique parisienne. Personnellement, la plupart de mes collaborateurs sont en poste dans des universités parisiennes (Jussieu, Dauphine, Descartes), et je participe régulièrement à des séminaires à Paris. S'en éloigner est un grand sacrifice. En effet, il n'y a pas à Saclay une telle concentration de chercheurs et d'événements dans mon domaine (des Mathématiques). »

De la part de personnels BIATSS

« Transports en commun départ ENS actuelle prévus dès la 1ère rentrée ?
Déménagement prévu pendant les vacances du personnel ? en juillet-août ?
Parking : estimation des besoins réels ? à combien de temps à pieds de l'école ? ce qui veut dire temps supplémentaire avant de badger Et la badgeuse ? toujours de rigueur ? »

« En terme de transport, je trouve qu'il n'est pas normal de construire un aussi grand campus qui amènera et remmènera des centaines de personne par jour sans prévoir les aménagements avant (élargissement des routes, train, métro, etc ...). Pas avant 2023, voire 2025 alors que le déménagement de l'ENS est prévu en 2018. Cela veut dire 5 ans, voire 7 ans de galère quotidienne. »

De la part d'étudiants ou doctorants

« Rassembler les "élites de la nation" au sein d'un même campus pour avoir un poids international me semble terrifiant. Les gens du même milieu (issus de grandes écoles françaises) vont être regroupés et éloignés de la vraie vie étudiante parisienne. Ce phénomène va empêcher toute ouverture d'esprit et tout mélange entre les personnes issues de parcours différents (autres que écoles prépa!). »

« Je déplore l'absence d'une unité au sein du campus. Les différents départements "sciences pures"/"sciences techniques"/"économie et sciences sociales" sont toujours autant séparés ce qui ne permet pas l'interaction interdisciplinaire si bénéfique que le projet de Saclay est censé nous apporter. »

« Ce déménagement peut être intéressant dans un sens: il permet une plus grande proximité avec un pôle ingénieur. Donc de la recherche appliquée, des entreprises à proximité. Mais qu'en est-il de la spécificité de l'ENS ?

Depuis quand cherche-t-on à devenir une école d'ingénieur ?

A mon avis (et celui de la plupart des gens avec qui j'ai parlé de ceci) nous perdrons ce qui fait notre particularité sans pour autant y trouver une compensation. »

« L'information est peu claire sur le déménagement. L'idée de masters harmonisés en économie qui seraient identiques à ceux d'autres écoles comme cela nous a été présenté paraît totalement ridicule et contraire même à l'intérêt de l'école qui est de fournir une formation originale et différente. Par contre, pouvoir atteindre une taille critique suffisante pour avoir une reconnaissance internationale peut être intéressante. »

« Le département de sciences sociale va perdre son identité propre maintenant que les élèves sortant de prépa B/L seront obligé de faire de la gestion. Quel avenir pour l'histoire et la sociologie + les approches hétérodoxes de l'économie aujourd'hui mises à l'honneur dans ce département. Quitte à faire le même master d'économie qu'HEC et l'X, autant intégrer HEC ou l'X pour avoir un bon job très bien payé dans le privé à la sortie. »

« D'un point de vue scientifique, tout d'abord, l'avenir des sciences sociales dans la nouvelle école m'inquiète. De plus, la formation en économie pour le département D3 a été faite sans consultation des étudiants. Au lieu de se rapprocher des sciences sociales, la direction de ce dernier a fait le choix d'enfermer la discipline dans une voie dangereuse pour le renouvellement de la discipline (souhaité pour partie dans le rapport Hautcoeur qui vient de sortir) Mon second point concerne la vie sociale du campus. Laisser l'ensemble des jeunes étudiants comme moi à l'extérieur de Paris va déjà couper les étudiants de la vie parisienne. Cela va être une catastrophe, on va produire des idiots qui restent ensemble va comme seule alternative : boire ou travailler. Les soirées de Cachan sont l'antre du machisme (comme c'est le cas dans toutes les grandes écoles). »

« Ce déménagement qui force les meilleures écoles de Paris et environ à se déplacer, loin du centre de gravité de l'Île de France, avec de grandes distances à parcourir matin et soir pour administratifs étudiants, enseignants et chercheurs, va détruire ce que nous avons patiemment construit: un réseau de relations scientifiques et pédagogiques sur toute l'IdF. On est en train d'arracher des arbres aux multiples racines, et on les replante dans un lieu inhospitalier. La "synergie" qu'on nous a tant vantée est impossible car les écoles et universités concernées resteront séparées par des distances insurmontables. Elles sont mieux connectées maintenant par un réseau efficace (métro + RER) qu'elles ne le seront. On croit nous réunir, et on nous sépare! En raison de la distance du Moulon aux autres sites, les projets pédagogiques

communs et les échanges en recherche (séminaires communs) sont d'emblée voués à l'échec. Les motifs de ce déménagement qui nous ont été présentés étaient futiles et réfutables. Mais aucun débat n'a été organisé. Par exemple une motion du CMLA contre le déménagement, votée à l'unanimité moins une voix, a été présentée à la direction qui a tout bonnement refusé de la recevoir. Ce sondage est la première initiative démocratique sur ce sujet depuis cinq ans. »

Inquiétudes sur la disponibilité des transports publics

Concernant les transports, le déménagement à Saclay était au début présenté dans les discours comme étant conditionné à la présence d'infrastructures de transports efficaces. Le plus grand flou plane aujourd'hui sur la date de disponibilité d'une ligne de métro (2025 ? Soit 7 ans après l'arrivée de notre établissement)) et il restera aux gens l'option unique d'utiliser une ligne de bus en site propre depuis Massy. Espérons que cette étroite corroaire unique ne soit pas un jour frappé d'athérosclérose car la situation ne sera pas rassurante par rapport aux infrastructures dont nous disposons pour rejoindre l'actuelle ENS de Cachan (en particulier l'A10, le RER B et la nationale 20).

Pour illustrer notre propos, voici un extrait d'une motion votée par le CA de l'ENS de Cachan en séance du 24 mars 2010 :

« Le projet pédagogique de l'école, fondement de son identité comme ENS, passe par des partenariats nombreux avec les universités et autres se traduisant par des diplômes co-habilités. Ces partenariats ne peuvent être limités avec les seuls établissements qui seront réunis sur la plateau de Saclay, mais devront aussi continuer à concerner d'autres établissements d'Ile-de-France, **notamment à Paris Centre**. La qualité des moyens de transport permettant de relier Saclay à de nombreux autres sites de l'Ile de France est donc cruciale. Ce qui nécessite rapidement une amélioration significative de la situation existante – RER B et C, transport en site propre – mais aussi bien plus. **Faute d'une progression d'ampleur du réseau de transports collectifs, le déménagement de l'école ne pourrait être envisagé.** »
(nous soulignons)

et un extrait de motion du Conseil du laboratoire de Mathématiques appliquées (CMLA, ENS de Cachan), voté à l'unanimité moins une abstention le 23 mai 2013 :

« Notre laboratoire est favorable à l'idée de fond du projet de l'Université Paris-Saclay, notamment à une étroite coopération entre les institutions qui la composent. De fait, le CMLA a depuis longtemps réalisé une mutualisation de ses projets de recherche et d'enseignement avec des acteurs du projet Paris-Saclay, notamment par le Laboratoire LRC commun avec le CEA, et le master 2 MVA (70 étudiants) commun avec l'Ecole Polytechnique et l'Ecole Centrale.

En revanche, le conseil du CMLA est fermement opposé au déménagement de l'école dans les locaux prévus à Moulon sur le plateau de Saclay. Le conseil a examiné le projet de campus dans son état actuel, et en particulier ses moyens de transport internes et externes. Ces moyens sont très en deçà du projet initial. Le campus est immense. Il s'étale sur une surface presque aussi grande que la ville de Paris. Il présente un dénivelé brusque de plus de 100 mètres. Pour

y accéder ou y circuler, il n'y aura que les routes, un bus, et en 2025 un métro local léger de quatre stations seulement.

Le conseil estime que le déménagement à Moulon va l'éloigner de ses partenaires sans même le rapprocher significativement de ceux du campus Saclay, qu'il va le déconnecter des centres urbains de l'Ile de France, et va rendre très difficiles l'accès et le logement des personnels et des étudiants. Le conseil estime que la contrepartie à espérer du déménagement, à savoir des installations plus vastes et plus modernes, ne compense pas le problème de transport. »

Doutes sur l'utilisation raisonnée des finances publiques

Dans un environnement de réduction budgétaire générale, la question des finances publiques est un autre point capital. Quoi qu'il en soit, il n'est jamais louable de dilapider l'argent public de manière trop inconsidérée. Déjà, on peut se demander où le ministère de l'Enseign. Sup. et de la Recherche trouvera-t-il les 180 millions d'euros nécessaires au projet ENS de « Cachan » à Paris-Saclay quand il doit puiser, suivant une décision récente, 100 millions dans les réserves de certaines universités pour boucler le budget 2015, Or, outre ce coût de 180 M€, il faut noter les investissements importants dont a bénéficié le site actuel où est implanté notre établissement, certains investissements immobiliers étant très récents

Investissements immobiliers récents sur le site de Cachan

Pour concrétiser notre propos nous citons ci-dessous quelques-uns de ces investissements immobiliers récents, qui selon nous, vu leur spécialisation pour l'enseignement et la recherche, ont peu de chances d'intéresser en l'état un repreneur et risquent de ce fait d'être anéantis. Les chiffres et photos sont issus de documents en libre accès sur le Web.

- Construction du bâtiment « Institut d'Alembert » : inauguré en 2007, ce bâtiment correspond à l'investissement suivant :

Ci-dessous la répartition des financements pour la construction de ce bâtiment (en euros)



Conseil régional Ile-de-France	7 100 000,00
ENS Cachan	1 540 000,00
Conseil général du Val-de-Marne	250 000,00
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	250 000,00

- Le bâtiment Laplace, lui, a été inauguré en 1997, il y a donc 18 ans.

- Gros travaux de mise en conformité et d'agrandissement du bâtiment Cournot en 2010

A cela s'ajoute des réaménagements de locaux ici ou là et, par exemple, la réfection de toiture du très vaste bât. Léonard de Vinci, soit des travaux d'étanchéité qui ont duré plus d'un mois au premier trimestre 2015.



La liste n'est certainement pas exhaustive.

On nous dira que, peu importe, c'est la vie normale de l'immobilier, on investit certes, mais rien n'est perdu si l'on part car les bâtiments seront revendus.

Qui peut croire cependant que ces bâtiments pourraient, vu leur spécialisation, trouver un repreneur intéressé par leur exploitation ? Un article du Parisien confirme plutôt que le site servirait à la construction de 8250 logements (article du 7 avril 2015, « Dans le Val-de-Marne, quatre nouveaux secteurs identifiés » où il est question des « sites du Val-de-Marne repérés par l'État qui pourraient d'ici 2030, accueillir des opérations immobilières d'envergure »).

Investissements d'équipements scientifiques à refaire pour cause de déménagement

Pour l'Institut d'Alembert dont le bâtiment neuf a été mentionné ci-dessus, le CNRS avait investi 1 300 000 € en achat d'équipements scientifiques.

Il s'avère aujourd'hui que les équipements RMN (Résonance Magnétique Nucléaire, l'ENS de Cachan en possède deux) sont très coûteux à déménager, voire devront être remplacés. Il en est de même pour la salle blanche de 50m² utilisée par les laboratoires de physique de l'école, c'est un investissement coûteux qu'il faudra refaire sur le nouveau site.

Et qu'en est-il du coût de déplacement / remplacement des nombreuses machines lourdes (ce qui est une question de réglage autant que de masse) possédées par les laboratoires et départements de mécanique ?

Sans doute, on nous parlera de l'obsolescence de ces équipements mais cette obsolescence réelle ou supposée n'est-elle pas précisément accélérée par le déménagement ?

Quoi qu'il en soit, les divers laboratoires de l'école sont d'ores et déjà soumis à des provisionnements financiers annuels de l'ordre du cinquième de leur dotation budgétaire en préparation du déménagement.

Il y a donc dans cette opération un important gâchis immobilier et d'équipements qui aura certainement un coût financier très important, dans la mesure bien sûr où l'on s'intéresse à l'analyse du cycle de vie financière de l'ENS de Cachan sur le moyen ou le long terme.

Il est à noter que le gaspillage ne concerne, bien évidemment, pas uniquement l'ENS de Cachan. Lors d'un entretien entre des représentants syndicaux des établissements et organismes concernés par l'opération IDEX "Paris-Saclay" avec la ministre Mme Fioraso, le 8 novembre 2012, le point suivant avait été indiqué :

88 M€ (millions d'euros) sont budgétés pour la construction du bâtiment commun Agroparitech-INRA sur Saclay, induisant un gaspillage financier considérable : 40 M€ ont notamment été investis ces dernières années sur le campus de Grignon, pourtant inclus dans les plans du déménagement vers Saclay.

Inquiétudes concernant l'environnement

Construire, démolir peu après (on a mis en évidence ce « peu après » pour au moins deux bâtiments du site actuel) puis reconstruire autre chose ailleurs n'est pas une démarche de développement durable. C'est même précisément le contraire. On nous présentera pourtant les nouvelles constructions comme exemplaires du point de vue de l'« environnement » avec toutes les normes souhaitables quand on se contente de la présentation du projet sur papier glacé.

Selon l'association Terre et Cité et la Chambre d'agriculture interdépartementale d'Ile-de-France, le projet Paris-Saclay représente l'artificialisation, sur le sud du plateau de Saclay, de plus de 288 hectares de terres agricoles reconnues comme les plus fertiles de France. Les organisations regrettent que le développement scientifique et économique du territoire se fasse au détriment de la dynamique agricole.

On l'a vu, de nombreux acteurs ont largement remis en cause l'aspect « développement scientifique » du projet qui ne consiste pas à créer quelque chose de nouveau mais à déplacer des entités déjà existantes. Mais à propos de science, on pourrait aussi s'intéresser plus globalement à ce qu'elle dit du devenir même du monde dans lequel nous vivons, autrement que par les petits bouts des lorgnettes disciplinaires. Et que dit la science ?

Par exemple que la biodiversité connaît actuellement un recul sans précédent et que l'urbanisation galopante et l'étalement urbain sont des menaces importantes sur la biodiversité. La science parle aussi de la menace du changement climatique en cours. Dans cette optique, le rythme élevé de gaspillages immobiliers – et par conséquent aussi gaspillage énergétique - qui a été évoqué plus haut semble là aussi être exactement le contraire de ce qu'il faudrait faire si l'on s'intéressait à ce que la science dit.

Le mode de développement dont le projet Paris-Saclay est un exemple, toujours prêt à engloutir de nouveaux espaces libres pour un développement effréné - et donc intrinsèquement consommateur de matière et d'énergie autant qu'il est réducteur de biodiversité et émetteur de gaz à effet de serre - s'apparente à une vaine compétition qui donne systématiquement la priorité aux indicateurs quantitatifs plutôt que qualitatifs. Par exemple, le classement de Shanghai, qui a assurément donné l'idée aux décideurs politiques ayant démarré ce projet, ne juge la qualité de l'enseignement

dispensé par une université que par cet unique critère : le nombre d'anciens élèves de l'institution ayant reçu un prix Nobel ou une médaille Fields. On comprend ainsi mieux le saccage environnemental envisagé aujourd'hui si le modèle retenu de l'enseignement supérieur est celui des jeux olympiques, et l'on est également inquiet pour les disciplines, les sciences humaines en l'occurrence, n'ayant pas l'insigne honneur de figurer dans les attributions du prix Nobel.

Point technique

Le problème des grandes machines mécaniques vibrantes utilisées par plusieurs entités de l'école (le Département de génie mécanique, le Laboratoire de mécanique et technologie, le Laboratoire de recherche en prod. automatisée) a été indiqué par des spécialistes du domaine à plusieurs reprises dans différentes instances de l'école : aucun bâtiment ne peut supporter l'activité de telles machines à l'un de ses étages.

Or il est prévu des parkings en sous-sol sous les bâtiments de la nouvelle construction. La réponse officielle est « les ingénieurs du cabinet d'architecte travaillent sur ce problème ». Officieusement, on entend dire que les parkings sous-terrain devront être comblés dès notre arrivée sur le site du Moulon.

En conclusion

Nous ne pouvons que redire que ce projet de déménagement sur le plateau de Saclay n'apparaît pas pertinent : manque d'intérêt avéré pour la recherche, menace pour les personnels qui n'y ont clairement rien à gagner, transports en commun qui ne seront disponibles au mieux que plusieurs années après l'arrivée des établissements, menace sur la biodiversité, contre-exemple de politique climatique et gaspillage financier.

Annexe

Des conseils élus au sein des établissements s'expriment en défaveur du projet Paris-Saclay :

le 8 mars 2012, motion et déclaration votées à l'unanimité par le Congrès de l'Université Paris Sud

« Le projet Idex Paris Saclay fait partie des huit projets sélectionnés au plan national. Cette sélection s'est faite à la suite d'un oral qui s'est tenu le 30 janvier et dont la teneur a été découverte avec inquiétude par les personnels et étudiants de l'université comme dans les instances élues de l'établissement que sont les conseils centraux.

Les 3 conseils centraux de l'Université réunis en congrès protestent contre la façon dont ce projet a été piloté, à l'écart de toute concertation dans les conseils de notre université.

Le Congrès exige que la concertation de tous les acteurs soit dorénavant la règle dans la réflexion pour la construction d'une université Paris Saclay où notre université puisse prendre toute sa place en continuant à assurer pleinement l'ensemble de ses missions dans la collégialité qui caractérise le fonctionnement universitaire. »

le 7 juin 2013, refus unanime du projet de Saclay par le comité technique de l'INRA :

« Le CT dénonce le fait de ne pas avoir tous les documents correspondant à l'accord de consortium Initiative d'Excellence Paris Saclay, notamment la convention attributive d'aide de l'ANR-11-IdEx-0003-02 et ses annexes, qui précisent l'engagement des partenaires, dont l'INRA, et les conséquences sur l'avenir des personnels. Lors de la nouvelle convocation de ce CT, nous demandons que l'ensemble des documents concernant l'IdEx soient mis à disposition. »

le 10 juin 2013, les organisations syndicales du Comité technique refusent unanimement l'engagement du CNRS dans les IDEX, en particulier Paris-Saclay :

« L'ensemble des organisations syndicales représentées au Comité technique du CNRS du 10 juin 2013 tient à exprimer unanimement son opposition à la participation du CNRS aux « initiatives d'excellence » (IDEX). Elles considèrent que cette participation ne traduit en rien une logique de collaboration scientifique, dans le cadre de partenariats équilibrés, avec des acteurs régionaux. Au contraire, cette mise à disposition a priori de la plus grande partie des ressources de l'organisme représenterait une perte sans précédent d'autonomie administrative et scientifique du CNRS. »